

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 1592
N/REF : 4/08/2024 0H11 C:004820 I:03368
V/REF : Contrat N°001592 du 03/05/1990

SDC 'Le Frédéric Fays'
C/O IMMO DE FRANCE RHONE-ALPES
Agence Lyon Est
74, RUE FRANCIS DE PRESSENSE
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 50041
IMMEUBLE : LE FREDERIC FAYS
11/13, RUE FREDERIC FAYS
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 01 Aout 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : COLONNES VERTICALES EAUX USEES - EAUX VANNES
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme C. BACCAM

ECOULEMENT DE 8 COLONNES VERTICALES
L.T.C. procedera aux operations suivantes :
- Curage de 8 colonnes verticales sur 6 niveaux.

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Aout de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}' - \text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/08/2024

Prix de base du contrat : 443,48

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 03/2024 Valeur : 138,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	CURAGE DE 8 COLONNES VERTICALES	1/AN	589,82	589,82



**LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER**

FACTURE N° 4080026

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

TOTAL H.T.	589,82
T.V.A. a 10,00%	58,98
TOTAL T.T.C.En EURO	648,80

Valeur en votre règlement au 30 Septembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.